

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2022, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	55 393,03 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	202 704,26 €

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	15 470,78 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	8 418,31 €

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	278 214,00 €
En recettes pour un montant de :	95 837,00 €

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	111 513,19 €
-------------------------------------------------------------------------------	---------------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	111 513,19 €
--------------------------------------------------------	---------------------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	99 609,38 €
----------------------------------------------------------------	--------------------

*Excédent JT reporté (R002) : 70 863,81 €
 (résultat de l'exercice + résultat de l'exercice)
 N = 2*